



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24105395



02 JUL 2024

Greffé

N° d'entreprise : **440 725 339**

Nom

(en entier) : **LA MANIVELLE**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Boulevard de la Constitution 19 - 4020 LIÈGE**

Objet de l'acte : PV de l'AG du 03-06-2024 et Renouvellement du CA du 03-06-24

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 03/06/24.

T

1.Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22/06/2023.

Le procès-verbal a été corrigé : Présence de Madame J. RAVET à l'AG 2023.

2.Démission-Admissions

Démission tacite de Mme MC SEGHAÏE.

Admission de Messieurs D. BOTTIN et L. NIESTEN.

3.Rapport d'activité 2023

Madame Pirard commente le rapport d'activité 2023. S'ensuit une discussion intéressante entre les membres et les directions.

4.Rapport financier et approbation des comptes 2023

Mme Renzonnet commente les chiffres d'exploitation et du bilan :

«Le compte d'exploitation est positif et permet d'augmenter la provision pour passif social et entretien du bâtiment.

Total du bilan : 1.867.682.67 euros

Résultat : 268,51 euros

Bénéfice reporté : 165389,96 euros.

L'A.G. approuve les comptes de l'année 2023.

5.Décharge aux Administrateurs :

L'assemblée donne décharge aux administrateurs pour 2023.

6. Budget 2024.

Le budget 2024 est présenté à l'assemblée. Il prend en compte l'augmentation du prix de journée et une indexation de 2% adapté au mois de mai.

7.Renouvellement du conseil d'administration :

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Les Administrateurs actuels ont été élus pour 4 ans lors de l'Assemblée Générale du 6 juillet 2020. Il convient dès lors d'élire un nouveau Conseil d'Administration.

M. Hansoul a donné sa démission au conseil d'administration et Mme Englebert-Thomas avait précisé que c'était son dernier mandat en tant que présidente.

L'Assemblée reconduit Madame Englebert-Thomas et Monsieur Niesten dans leur fonction d'administrateur. Madame Julie Ravet ainsi que Messieurs Didier Bottin et Luc Niesten sont élus comme administrateurs pour une durée de 4 ans. L'ensemble de ces nominations prend cours le 4 juin 2024 pour une durée de 4 ans.

8. Divers

Le projet d'acquérir le bâtiment sis au n 20 rue des écoliers à Liège dans le but d'y installer le Centre de Consultations est expliqué aux membres de l'assemblée.

M-N Englebert-Thomas

Procès-Verbal du CA du 3 juin 2024

Dans la foulée de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration élu par celle-ci, a décidé de nommer :

Monsieur Philippe Niesten comme Président,

Monsieur Luc Niesten comme Vice-Président,

Madame Julie Ravet comme Secrétaire.

Madame Marie-Noëlle Englebert-Thomas comme Administratrice

Monsieur Didier Bottin comme Administrateur

Philippe Niesten

Président

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).